

Rail de guidage minéral

Le rail de guidage minéral SIG France est un système d'éveil à la vigilance au sol permettant aux personnes malvoyantes de se diriger.

Ce dispositif s'insère dans le cadre de la loi n°99 – 756 du 13 Juillet 1991. Accessibilité des personnes handicapées du décret n°99 – 756 du 31 Aout 1999.

Au 1er Janvier 2015, l'ensemble des locaux ouverts au public doivent être obligatoirement accessibles aux personnes handicapées. La loi Handicap impose de répondre aux exigences et aux normes d'accessibilités.

Caractéristiques techniques :

Le rail de guidage minéral SIG France est un élément préfabriqué constitué d'une agglomération de résines synthétiques de type méthacrylate et de granulats de roche naturelle en pleine masse et en surface. Sa composition lui permet d'avoir des qualités de stabilité, de ne pas se déformer, même sous l'action d'un fort trafic.

Rail de guidage minéral fabriqué en France

Dimensions :

De dimensions et espacements conformes à la norme NF P98352, le rail de guidage existe en deux largeurs différentes :

- 17cm de large avec 3 nervures
- 22cm de large avec 4 nervures.

Domaines d'application :

Espaces publics et privés, tels que:

- Gares, administrations publiques
- Centres commerciaux
- Salles de spectacle
- Hôtels
- Hôpitaux
- Espace piéton
- Autres

Pose :

Mise en place simple et rapide par collage avec une colle bi-composant disponible aussi dans la gamme SIG France.

